



QUARANTE-SEPTIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

WHA47.13

Point 19 de l'ordre du jour

10 mai 1994

Mise en oeuvre de la stratégie pharmaceutique révisée de l'OMS : usage rationnel des médicaments; et programme d'action de l'OMS pour les médicaments essentiels

La Quarante-Septième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur la mise en oeuvre de la stratégie pharmaceutique révisée de l'OMS;

Rappelant les résolutions WHA39.27 et WHA41.16 sur l'usage rationnel des médicaments, et les résolutions WHA43.20 et WHA45.27 sur le programme d'action pour les médicaments essentiels;

Prenant note des activités de l'OMS menées en vertu de la stratégie pharmaceutique révisée et de l'intensification de la collaboration et du soutien directs apportés aux pays en matière de formulation de politiques pharmaceutiques, de fixation de normes, de réglementation pharmaceutique, d'achat et d'utilisation de médicaments dans les domaines correspondants, ainsi que de la logistique, du financement, de l'information, de la recherche opérationnelle, des ressources humaines, de la constitution d'un potentiel d'enseignement et de formation, et du renforcement des institutions;

Consciente des efforts faits par l'OMS, en collaboration avec les gouvernements et d'autres organes, pour améliorer l'accès aux médicaments essentiels ainsi que l'utilisation rationnelle des médicaments, dans le cadre des politiques pharmaceutiques nationales;

Reconnaissant le rôle de la communauté dans l'usage rationnel des médicaments;

Consciente également de la nécessité d'une poursuite de l'action par toutes les parties intéressées en vue de réaliser tous les objectifs d'une politique pharmaceutique nationale complète;

Sachant que le Conseil exécutif soumettra le programme d'action pour les médicaments essentiels à un examen détaillé lors de sa quatre-vingt-quinzième session, en 1995, en vue d'optimiser la collaboration entre tous les programmes techniques oeuvrant dans ce domaine;

Soulignant qu'il importe, d'une part, de prendre des mesures adéquates face aux nouveaux problèmes économiques qui se posent et à l'évolution des parts respectives du secteur public et du secteur privé dans le domaine des soins de santé, fourniture de médicaments comprise, et, d'autre part, d'évaluer la viabilité et les effets à long terme des nouvelles stratégies de financement et d'autres interventions;

Consciente des problèmes que posent les contrefaçons et les médicaments de mauvaise qualité;

